Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260421-21_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	27	27

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-21

L'an 2026, le 16 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 10 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 10 avril 2026

Présents (27) : TROADEC Christian, Président

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULZENNEC Isabelle, CLOAREC Marie-Laure, FRAYSSE Alexandra, GUILLEMOT Hélène, JAOUEN Marie-Christine, KERDRAON Anne-Marie, LE GUEN Annie, LE LEON Isabelle, LEVENEZ Sophie, MOISAN Viviane, SANQUER Murielle

MM : BOUSSARD Paul, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, GOUBIL Didier, LE DU Patrice, MOROUX Cédric, NICOLAS Jean-Yves, PERCHEC Xavier, PRIGENT Claude, ROLLAND Rémi, TERNEL Matthis, THOMAS Mickael, URIEN Patrick

Absent(s) ayant donné procuration : /

Absents: /

A été nommé secrétaire : Sophie LEVENEZ

D 2026-21 Demande de subvention Estivale Bretonne

Rapporteur : Patrice LE DU

Le 14 mars 2026 Poher Communauté a reçu une demande d'aide financière de l'association « l'Estivale Bretonne ». L'Estivale Bretonne est une manifestation sportive d'envergure qui contribue au rayonnement de la Bretagne, à la promotion du cyclisme de haut niveau et à la valorisation des territoires traversés. L'édition 2025 a réuni 23 équipes, dont 4 étrangères, et a bénéficié d'une large couverture médiatique. Pour 2026, 25 équipes sont retenues, confirmant l'attractivité croissante de l'événement.
Pour sa 10ème édition, la course comptera à nouveau 4 étapes en 2026. Elles auront lieu à Grand-Champ (56) le vendredi 7 août, Scrignac et Poullaouen (29) le samedi 8/08, Le Ponthou (Plouigneau) (29) le dimanche 09/08 et Loudéac (22) le lundi 10/08.

Dans ce cadre, l'association sollicite Poher Communauté pour une subvention de 4 000 €.
En 2025 l'aide accordée était de 4 000€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Valident le montant proposé de 4 000€ ;**
- **Autorisent le Président à verser la subvention**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 17/04/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE